

SOLIDARITÉ DES LAXOVIENS AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN



BUDGET 2022 :
Ambition, pragmatisme, réalisme
La municipalité n'augmente pas
les taux des impôts communaux



Une équipe au complet au Secrétariat Général avec l'arrivée de Marie LANNES

Le Secrétariat Général de la Ville de Laxou dirigé par Franck PORTERAT, également responsable des relations avec les administrés, intègre Marie LANNES, agent en disponibilité depuis 2017 (attachée parlementaire du député Laurent GARCIA). Elle rejoint ainsi Kathia PAROCHE en fonction à ce poste depuis février 2021.

Le Secrétariat Général assure le lien entre la population, les services et le maire de Laxou, par le traitement des courriers, l'organisation des conseils municipaux et la gestion de la communication entre autres.

Bienvenue à Marie LANNES !

NAISSANCES

- **Kimia EBALOME**
née le 17 novembre 2021
- **Elyo SCHAFF PONCET**
né le 9 décembre 2021
- **Gaspard GUNDERMANN**
né le 10 janvier 2022
- **Maïzy PAGEOT**
née le 11 janvier 2022
- **Rozély RODRIGUES DA COSTA**
née le 18 janvier 2022
- **Khassym TARNAGDA**
né le 24 janvier 2022
- **Hawa-Haidar SULTAN**
née le 26 janvier 2022



IL NOUS A QUITTÉS...



Michel PAINTENDRE est décédé le 26 janvier dernier.



Né le 28 janvier 1941 à Vézelize et marié à Laxou le 29 avril 1972, Michel Paintendre a eu deux filles : Carine née en 1976 et Sandrine en 1978. La famille s'est ensuite

agrandie avec l'arrivée de ses trois petits-enfants.

Après avoir travaillé chez Renault, Michel est entré aux services techniques de la Ville de Laxou, où il a pu exercer avec talent son métier de menuisier. Il a fait de nombreuses réalisations pour la Ville, notamment les chars de la Saint Nicolas.

Depuis son départ en retraite en 2001 et toujours très attaché à Laxou, il était adhérent à plusieurs associations locales : ACPG-CATM, ARPAL et Laxou Point Rencontre. Nos condoléances.

Pascale CÉSAR nouvelle députée de la 2^e circonscription de Meurthe-et-Moselle



Après la validation définitive de l'élection municipale de 2020 par le Conseil d'État, Laurent GARCIA a démissionné de sa fonction de député pour se consacrer à celles de maire de Laxou et de conseiller départemental du canton de Laxou-Villers-lès-Nancy.

Sa suppléante, Pascale CÉSAR lui succède donc à l'Assemblée nationale pour la 2^e circonscription de Meurthe-et-Moselle.

Également conseillère municipale de Heillecourt, Pascal CÉSAR est particulièrement attachée à la continuité de la représentation des attentes des citoyens de la circonscription. Elle se tient à leur écoute afin d'apporter des réponses à leurs besoins.

Pascal CÉSAR vous accueille dans sa permanence parlementaire 150 Grande Rue 54180 Heillecourt.

Adresse électronique : pascale.cesar@assemblee-nationale.fr
Tél. : 03 83 54 03 50 / 06 40 30 33 15



Sommaire

-  État civil > 2
-  Édito > 3
-  Budget 2022 > 4-5
-  Budget participatif 6
-  Scolaire > 7-8
-  Solidarité > 8
-  Culture > 9
-  Agenda > 10-11
-  Culture > 12
-  Sport - Jeunesse > 13
-  Santé - Social - Emploi 14
-  Bien-être animal - Nature > 15
-  Tribunes politiques > 16
-  Citoyenneté > 17
-  L'actu en images > 18-19



Chères Laxoviennes, chers Laxoviens,

Alors que la pandémie de Covid-19 nous laisse un peu de répit, nous retrouvons notre liberté et nous tombons le masque. **Quel plaisir de revoir chacun de vos visages !**

Pourtant, le sourire que nous nous apprêtions toutes et tous à afficher se fige de nouveau avec la terrible guerre en Ukraine, au cœur de l'Europe et aux portes de l'Union Européenne. Je tiens ici en votre nom à toutes et à tous à exprimer **notre solidarité envers le peuple ukrainien** et à avoir une pensée pour les millions de femmes et d'enfants déplacés et réfugiés qui tentent de fuir le fracas des bombes. **Cette situation nous oblige à la fraternité entre nous autant qu'avec l'ensemble des peuples européens et nous fait à nouveau prendre conscience de la fragilité de la paix et des valeurs de liberté, donc de l'impérieuse nécessité de les défendre.** Je veux croire qu'une solution diplomatique pourra ramener au plus tôt la paix sur notre continent.

L'optimisme que je veux afficher, c'est aussi celui qui se traduit localement dans le budget 2022 que le Conseil Municipal a voté le 24 février dernier.

Comme je le détaille dans les pages suivantes qui y sont dédiées, ce **budget se veut ambitieux, pragmatique et réaliste.** La bonne gestion des finances municipales nous permet notamment **d'augmenter sensiblement les investissements** afin de préparer au mieux l'avenir de Laxou. **Un avenir que je souhaite durable**, ce qui se traduit par le lancement d'un plan de rénovation énergétique des bâtiments municipaux afin de réduire la facture énergétique et notre empreinte carbone.

2022 sera également une année marquée par le **lancement des travaux de construction du nouveau pôle enfance** dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine des Provinces.

Les travaux que vous aurez proposés et que vous aurez décidés dans le cadre du premier **budget participatif** de Laxou seront également lancés dans le second semestre de l'année après que vous ayez voté au mois de juin prochain pour les projets de votre choix.

Le budget 2022 se caractérise aussi par une totale stabilité fiscale puisque les taux d'imposition n'augmentent pas, comme je m'y suis engagé, depuis 2005.

Laxou avance au rythme de la confiance, de la solidarité et de l'ambition.

Je souhaite que 2022 soit l'année de la convivialité, de la joie partagée de nous retrouver autour de moments festifs, culturels et sportifs **pour célébrer ensemble la chance que nous avons de bien vivre à Laxou, ville de nature, ville de culture, ville de mixité, ville d'emploi, ville d'avenir.**

Laurent Garcia

Maire de Laxou
Conseiller départemental de Meurthe-et-Moselle

POUR NOUS CONTACTER

-  Messagerie facebook
-  Site internet de la ville
www.laxou.fr
-  Accueil téléphonique
03 83 90 54 54 - Fax : 03 83 90 19 66
-  Mail : contact@laxou.fr

Pour toute remarque concernant la distribution de ce magazine, merci de contacter le 03 83 90 54 93.

Recevez LAXOUCTU par courriel en envoyant votre demande à contact@laxou.fr

- **Directeur de la publication :**
Laurent GARCIA
3 avenue Paul Déroulède à Laxou.
- **Photos, illustrations :** Ville de Laxou.
- **Design & mise en page :**
La Maison Chabane.
- **Dépôt légal :** Préfecture de Meurthe-et-Moselle n° 1670.
- **Imprimeur :**
Lorraine Graphic Imprimerie.



À VOTRE RENCONTRE

Monsieur le Maire recevra, sans rendez-vous,
samedi 9 avril 2022 de 9h à 11h,
au Centre Intercommunal Laxou Maxéville (CILM).

Laxou Actu : Monsieur le Maire, après deux ans de crise sanitaire qui ont profondément marqué les esprits et transformé les habitudes, nous faisons désormais face à une actualité internationale qui peut avoir des incidences sur le moral et sur l'économie. Dans ce contexte, quel est votre sentiment sur l'état d'esprit des Laxoviennes et des Laxoviens ?

Laurent GARCIA : Je veux saluer et remercier tous les Laxoviens et toutes les Laxoviennes qui ont fait preuve d'une grande résilience et de beaucoup de solidarité pendant la crise sanitaire. La Ville de Laxou, ses élus, ses agents, le CCAS ont été à leurs côtés pour assurer la continuité du service aux publics, notamment auprès des enfants et pour maintenir le soutien municipal aux associations. De formidables actions solidaires ont été réalisées.

C'est encore le cas depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine. De nombreux administrés contactent spontanément la mairie pour faire un don ou proposer d'accueillir des réfugiés ukrainiens. Je les en remercie chaleureusement. La Ville de Laxou est attachée à la paix, à la liberté et à la solidarité.

La tragédie qui se déroule actuellement aux portes de l'Union Européenne doit nous inciter à encore plus de solidarité et à nous faire prendre conscience de nos libertés, de la nécessité de faire vivre, ensemble, et de développer le territoire de Laxou pour que chacun puisse s'y épanouir.

Quel bilan tirez-vous de l'année écoulée ?

2021 aura été l'occasion pour Laxou de poser les bases d'un développement de grande ampleur pour notre ville.

Budgétairement, les deux sections du compte administratif (fonctionnement et investissement) sont excédentaires, ce qui montre une maîtrise des dépenses, des investissements ciblés et permet de commencer à lancer des opérations structurantes en 2022 sans recourir à l'emprunt (et ce depuis 2016), et bien sûr, sans augmenter les impôts.

En 2021, la commune a exécuté près d'1 million d'euros de travaux en terminant l'aménagement des extérieurs de la MVATL, en attribuant la maîtrise d'œuvre du futur pôle enfance et en améliorant le patrimoine communal : terrain de tennis n° 7 du stade Gaston Lozzia rénové,

accès PMR à la bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion et à la salle Hausermann, bureau pour les amateurs de l'ATE créé à proximité de l'école Schweitzer, entre autres.

En 2021, nous avons aussi renoué avec de grands événements fédérateurs et attendus par le public : festivités du 14 Juillet, grand défilé de Saint Nicolas dans les rues de Laxou...

Comment se présente le marché de l'emploi à l'issue de la crise sanitaire ?

L'emploi public a évidemment été sauvegardé. Dans le secteur privé, je veux saluer l'arrivée de nouvelles entreprises, de nouveaux commerces qui ont permis la création de dizaines d'emplois en 2021 et de dizaines d'autres à venir dans les prochains mois. Chaque fois qu'elle le peut, la Ville facilite l'installation des investisseurs afin de développer l'emploi des laxoviens sur la commune.

Monsieur le Maire, après ce bilan et compte tenu du contexte, quelles sont les perspectives pour l'année 2022 ?

Nous espérons tous que 2022 soit globalement une année de paix, de rassemblement et, bien évidemment, de fin de pandémie.

Nous devons tirer les leçons du passé et rester extrêmement vigilant afin de se donner les moyens d'assurer la solidarité et le bien-vivre ensemble à Laxou. En 2022, nous poursuivrons et développerons encore nos offres en direction des plus jeunes, mais aussi de nos aînés et de toutes celles et tous ceux qui connaissent des moments de fragilité dans leur vie.

Vous dites que Laxou va avancer, est-ce le sens de la forte augmentation de l'investissement que nous constatons à la lecture du budget 2022 de Laxou qui a été voté lors du conseil municipal du 24 février ?

Exactement. 2022 sera pour Laxou une année d'investissement qui marquera une nouvelle étape dans le développement et le rayonnement de notre ville résolument tournée vers l'avenir.

Dans le budget 2022, nous triplons les dépenses d'investissement sans augmenter les impôts en raison de notre maîtrise des autres dépenses.

Le budget scolaire demeure le premier budget car pour nous, tout commence par l'école.

Interview de Laurent



« En 2022, même accélération de la confiance »

16 050

Sur 100 €, cela

RECETTES INVESTISSEMENTS

4 750

Autofinancement

82,98 €



FCTVA, ANRU, subventions

9,82 €

RECETTES FONCTIONNEMENT

11 292

Impôts communaux	Dotation État, dotations diverses	Métropole du Grand Nancy
37,87 €	25,08 €	21,17 €



Services (culturels, scolaires, jeunesse, locations, ...) cessions, Remboursement, emplacements publicitaires, droits de mutation

15,89 €

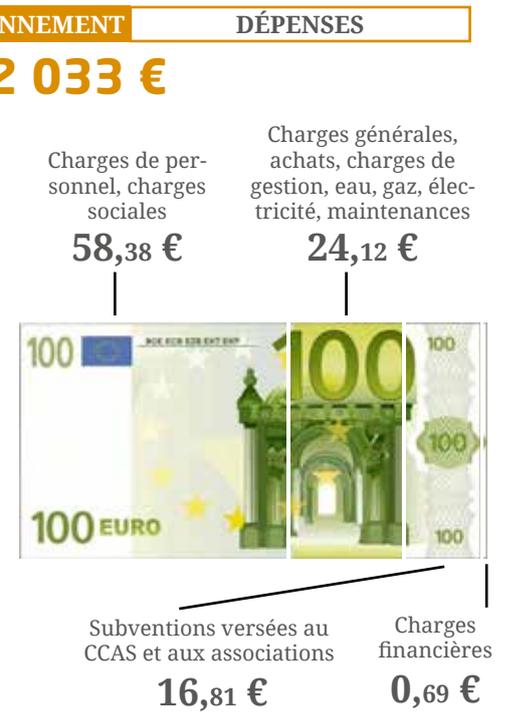
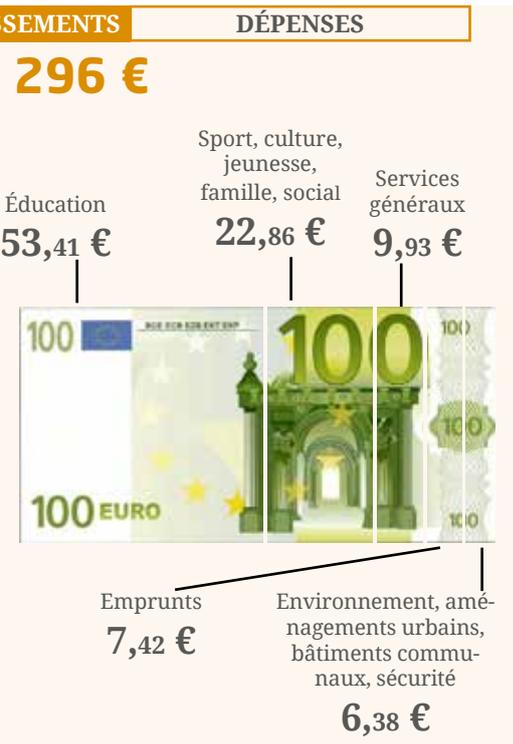


GARCIA, maire de Laxou

**Laxou va avancer et
progresser car nous gardons
confiance en l'avenir. »**

329 €

représente...



Ce budget se résume en trois mots : ambitieux, pragmatique, réaliste, et se décline en trois décisions fortes :

- L'augmentation des investissements car nos finances sont saines et nous avons confiance en l'avenir ;
- Une stabilisation de la fiscalité pour préserver le pouvoir d'achat des Laxoviens avec des taux des impôts inchangés depuis 2005 ;
- La réduction de notre empreinte carbone par nos investissements responsables et durables car nous sommes solidaires des générations futures pour la planète.

Concrètement, à quoi ces investissements vont être consacrés ?

Des opérations d'entretien du patrimoine de la collectivité, dont les écoles en priorité. La commune va acquérir pour près de 300 000 € de matériel et mobilier pour les bâtiments communaux, les écoles, la médiathèque, les équipements sportifs et les squares de la ville, de matériel informatique pour les écoles et les services communaux, du mobilier pour les médiathèques et du matériel sportif.

Nous lançons également un grand plan durable de travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments communaux qui s'étalera sur plusieurs années et concernera prioritairement le CILM, la bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion et l'Hôtel de Ville. En 2022, c'est la première phase de travaux au sein du CILM qui démarrera.

Cette année verra aussi la poursuite et l'accélération du plan de rénovation urbaine aux Provinces avec le démarrage effectif des travaux du Pôle Enfance d'ici la fin de l'été. Nous attribuerons également la maîtrise d'œuvre concernant la restructuration complète du gymnase de l'Europe qui aura vocation à être un équipement moderne, très fonctionnel et adapté aux besoins des associations sportives et des écoles, incluant notamment une grande salle multisports, un dojo et une salle des fêtes en remplacement de la salle Colin actuelle.

À l'été 2022, les travaux d'aménagement extérieurs du secteur de la rue Marius Piant seront également effectués.

Les Laxoviens pourront-ils directement choisir une partie des domaines dans lesquels cet investissement sera utilisé ?

Les sujets évoqués dans ma précédente réponse concernant des projets pour lesquels les Laxoviens m'ont fait confiance en 2020 à l'occasion de l'élection municipale et que je me suis engagé à réaliser.

Pour autant, cette année est aussi marquée par le premier budget participatif de la Ville de Laxou afin que les habitants proposent et décident des projets qu'ils souhaitent voir mis en œuvre dans leur quartier. Ainsi, plusieurs dizaines de Laxoviens ont déposé des projets lors de la première phase du budget participatif qui s'est conclue le 27 février dernier. Les dossiers sont actuellement à l'étude par les services municipaux. Les propositions répondant aux conditions seront proposées au vote des Laxoviens. 100 000 € seront ainsi consacrés à la réalisation des projets proposés et votés par les habitants.

Monsieur le Maire, cette année que nous espérons tous être synonyme de retour à une vie habituelle sera-t-elle l'occasion de renouer avec de grandes animations dans la ville ?

2022 doit être l'année du retour à la vie. Chacune et chacun ressent le besoin de se retrouver, de pratiquer du sport, de faire la fête, d'être ému par l'art, de découvrir de nouvelles cultures. Même si nous avons toujours proposé une programmation de qualité, y compris pendant les deux dernières années, 2022 nous permettra, nous l'espérons, de retrouver de grands et beaux moments de convivialité.

De nombreuses expositions seront proposées, une riche programmation estivale, du théâtre, du cinéma, la fête des associations, le retour des fêtes de quartiers et des vide-greniers, la journée d'accueil des nouveaux Laxoviens, les festivités du 14 Juillet et une Saint Nicolas toujours plus impressionnante.

De nouveaux rendez-vous seront aussi au programme. Divers projets sont en cours de finalisation, des événements et quelques surprises seront au rendez-vous autour de la journée olympique en juin et autour du bien-être animal en automne, par exemple.

J'ai hâte de retrouver toutes les Laxoviennes et tous les Laxoviens dans des conditions plus légères.

Oui, à Laxou, 2022 sera une belle année.



C'EST VOUS
QUI PROPOSEZ
ET C'EST VOUS
QUI DÉCIDEZ !



POUR LAXOU,
JE PASSE A L'ACTION :
JE PARTICIPE !



BUDGET PARTICIPATIF

Un budget de 100 000 € annuel sera investi pour la réalisation de vos projets.

La première phase de dépôt des projets s'est conclue le 27 février dernier.

Vous avez déposé 41 fiches-projets pour la Ville de Laxou.

Pour une première, il s'agit d'une belle mobilisation puisque cela correspond à 2,8 projets pour 1 000 habitants. En comparaison, à Nancy, il y a eu cette année 2,3 projets déposés pour 1 000 habitants.

Nous vous remercions chaleureusement.

Certains ont proposé des idées similaires, d'autres des aménagements très originaux.

Ils concernent plusieurs domaines et tous les quartiers.

L'instruction de l'ensemble des projets est actuellement en cours par les services municipaux à la lecture des critères d'éligibilité. Pour rappel, pour être éligibles, les projets :

- relèvent des compétences communales et portent exclusivement sur le territoire de Laxou,
- relèvent de la section d'investissement du budget de la commune,
- ne déséquilibrent pas le budget de fonctionnement (entretien, maintenance...) de la commune,
- sont originaux vis-à-vis des politiques municipales en cours ou à engager à court terme,
- sont conformes à l'intérêt général,
- ne portent pas atteinte aux objectifs de développement durable (économique, social, environnemental) de la commune,
- ne dépassent pas le montant de 50 000 € maximum par projet.

Les projets déjà réalisés ou en cours de réalisation par la Ville ne sont pas éligibles au budget participatif.

Les services municipaux se réservent le droit de recevoir les porteurs de projets considérés comme éligibles.

Ils peuvent fusionner des projets similaires ou proches, afin d'en favoriser la lisibilité.

Sur la base des critères définis plus haut, les projets seront soumis au vote.

Les projets non éligibles car relevant du budget de fonctionnement de la Ville seront étudiés par la municipalité, hors cadre du budget participatif.

Si les projets relèvent des compétences de la Métropole du Grand Nancy ou d'autres institutions, la municipalité relaiera l'information et favorisera le lien entre les différents acteurs.

JEPARTICIPE.LAXOU.FR



Après l'instruction des projets en mars et avril, les prochaines étapes seront :



Communication sur les projets

Mai



Vote des projets par les Laxoviens

Du lundi 6 juin au dimanche 26 juin



Délibération en Conseil Municipal

Début juillet



Réalisation des projets retenus

À partir du second semestre



Évaluation des projets

Automne



INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

2022 - 2023

du 25 avril au 10 juin



Les inscriptions administratives, scolaires et périscolaires (restauration, garderie) sont obligatoires pour tous les enfants scolarisés dans une école préélémentaire ou élémentaire communale laxovienne. Elles se font en deux temps, une inscription préalable en mairie puis une inscription à l'école de secteur de domiciliation (ou de dérogation).

1. DANS UN PREMIER TEMPS :

en mairie, au service Éducation, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, au Centre Intercommunal Laxou Maxéville (CILM), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Les documents suivants sont nécessaires pour procéder aux inscriptions :

- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- livret de famille (ou acte de naissance de moins de 3 mois) si vous ne l'avez pas déjà fourni,

- en cas de séparation : extrait du jugement précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant,
- numéro allocataire CAF, MSA... et notification de quotient familial (si vous êtes allocataire),
- nom et numéro de contrat de votre compagnie d'assurance en responsabilité civile.

Pour simplifier les démarches pour les familles, les inscriptions scolaires et périscolaires s'effectuent en une seule opération.

L'inscription, régulière ou occasionnelle, est validée dès que le service Éducation est en possession de la fiche d'inscription dûment remplie, ainsi que des documents demandés sur cette même fiche.

Tous les enfants âgés de 3 ans ou plus à la rentrée de septembre de l'année scolaire concernée peuvent être admis en restauration scolaire et en garderie périscolaire.

Les enfants d'école préélémentaire inscrits en toute petite section (-3 ans) ne pourront être admis en restauration scolaire et en garderie périscolaire durant l'année scolaire en cours.

Tout enfant inscrit dès la petite section pourra, quant à lui, en bénéficier.

2. DANS UN SECOND TEMPS :

Les inscriptions scolaires se font dans les groupes scolaires du secteur de domiciliation (ou de dérogation).

Les directeurs d'écoles organisent des permanences. Les jours et horaires vous seront communiqués ultérieurement (sur le site Internet de la Ville, par affichage dans les écoles).

Pour l'inscription à l'école, pensez à vous munir de ces documents :

- certificat d'inscription de la mairie,
- carnet de santé,
- livret de famille,
- certificat de radiation, s'il y a lieu,
- justificatif de domicile.

Coordonnées des écoles laxoviennes :

École élémentaire Victor HUGO	74 boulevard Foch	03 83 27 18 45
École élémentaire Louis PERGAUD	4 place de la liberté	03 83 27 18 46
École élémentaire Albert SCHWEITZER	11 rue de la Meuse	03 83 96 56 96 - 06 49 59 39 96
École élémentaire Émile ZOLA	52 boulevard Émile Zola	03 83 28 52 88
École préélémentaire Victor HUGO	72 boulevard Foch	03 83 28 31 56 - 07 88 64 18 02
École préélémentaire Louis PERGAUD	7 rue Louis Pergaud	03 83 27 37 71
École préélémentaire Albert SCHWEITZER	9 rue de la Meuse	03 83 98 78 43 - 06 43 37 88 89
École préélémentaire Émile ZOLA	50 boulevard Émile Zola	03 83 27 06 88

Agents techniques de cantine : un maillon essentiel de la restauration scolaire



72 000 repas sont servis chaque année dans les 5 restaurants scolaires de Laxou. Pour assurer la préparation et la plonge lors de ces services de restauration, 5 responsables techniques de cantine, et 4 agents techniques œuvrent quotidiennement au sein du service Éducation de la commune.

Dès 8h30, les équipes de restauration réceptionnent et contrôlent les livraisons des repas, respectent les règles d'hygiène : relevé des températures, contrôles de la qualité des produits de base, repas témoins...

Ces agents appliquent les procédures du plan de maîtrise sanitaire, elles assurent la préparation des repas dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène, appliquent les consignes pour des projets d'accueil individualisés (PAD).

À l'issue des services, les équipes assurent la plonge puis le nettoyage et la désinfection des lieux et du matériel.

Polyvalentes, organisées et rigoureuses, elles sont un maillon essentiel du **bon fonctionnement de la restauration scolaire**. Merci à elles pour leur travail !



Solidarité avec le peuple ukrainien

La Ville de Laxou et les Laxoviens sont solidaires avec le peuple ukrainien.

L'Hôtel de Ville de Laxou se pare de jaune et de bleu depuis le 1^{er} mars. Le drapeau ukrainien flotte aussi sur le balcon de la mairie aux côtés des drapeaux français et européen.

Laxou, Ville Amie des Enfants, et son maire Laurent GARCIA, proposent de rassembler vos dons pour les transmettre à l'Unicef afin de **venir en aide aux enfants réfugiés et menacés**.

Vous pouvez **déposer vos dons** dans une urne à l'accueil de l'Hôtel de Ville (du lundi au vendredi de 8h30 à

16h30), par chèque (libellé à « Unicef France/profit Ukraine ») ou en espèces (avec vos coordonnées nom, prénom et adresse postale).

Vous pouvez aussi déposer vos messages de soutien au peuple ukrainien. L'Unicef tiendra informée la Ville de Laxou des actions menées.

La commune se tient également à la disposition des services de l'État pour étudier toute **demande d'accueil de réfugiés ukrainiens**. Chaque laxovien peut contribuer au soutien national envers le peuple ukrainien.

Des plateformes sont mises en place par les services de l'État pour recenser toutes les aides qui peuvent être apportées.

- Les personnes morales souhaitant mettre à disposition des hébergements, peuvent remplir un formulaire en ligne sur le site suivant : www.demarches-simplifiees.fr
- Les personnes physiques souhaitant accompagner les ressortissants ukrainiens, notamment en proposant des solutions d'hébergement, peuvent se signaler sur le site suivant : parrainage.refugies.info

La Ville de Laxou remercie tous les Laxoviens pour leur engagement et leur solidarité.

Venez fêter le bicentenaire de la Kinderfest à Heubach

En 1964, Friedrich SCHENK, maire de Heubach, et Louis COLIN, maire de Laxou, signent le **pacte d'amitié** unissant nos deux villes pour faire vivre la fraternité entre la France et l'Allemagne au sein de l'Europe reconstruite.

Depuis cette date, les échanges sont nombreux entre associations, écoles, artistes, habitants et municipalités. Cette année encore nous allons vivre avec nos amis du Bad-Wurtemberg un moment fort et historique pour la ville de Heubach qui va célébrer **les 200 ans de la célèbre Kinderfest**, fête populaire des enfants.

Une délégation sera présente et nous comptons sur vous pour nous accompagner au grand défilé et pouvoir aussi découvrir la grande Brasserie, les montagnes, le château du Rosenstein et goûter à la générosité des grandes fêtes allemandes.

Cette année, cette fête se déroule samedi 9 juillet. Le départ de Laxou est prévu vendredi 8 juillet avec un retour dimanche 10 juillet.

Deux types d'hébergement vous seront proposés : chez l'habitant ou à l'hôtel.

Merci de contacter le Comité de Jumelage **avant le 25 mars**, date proposée par la commune de Heubach pour assurer une organisation optimale de cette fête, au 06 99 58 28 09 ou au 06 14 47 01 55.

En fonction de la situation sanitaire, le désistement sera possible.



Expositions

L'Art au féminin, Fleurs et portraits

JEAN-JACQUES HAUSER : UNE VIE D'ARTISTE PEINTRE



Du 1^{er} au 22 mars, l'espace galerie de la bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion accueille les toiles de Jean-Jacques HAUSER. Le peintre nancéien dédie cette exposition intitulée L'Art au féminin, fleurs et portraits à la Femme et plus particulièrement aux trois femmes qui ont bouleversé sa vie : Elisabeth son épouse, Maria Callas et Edith Piaf.

Pour cet artiste né d'une mère soprano à l'Opéra et d'un père décorateur également à l'Opéra, l'art a toujours été un moteur. Si dès son enfance, le chant a ses faveurs, c'est la peinture qui s'impose à lui. Voyant son père peindre, il prend des bouts de bois, des clous et un morceau de drap emprunté à sa grand-mère... sa première toile ! Il a tout juste 12 ans.

Après avoir exercé différents métiers, il décide en 1980 de se consacrer entièrement à la peinture. Commence alors une vie de bohème peuplée de rires et... de pleurs car sans notoriété, la vie est parfois difficile. Avec sa caravane où s'entassent femme, belle-mère, chats et toiles, il sillonne la France pour se faire connaître dans les expositions, jusqu'au jour où il pousse la porte de la galerie Raugraff à Nancy.

C'est là que tout commence. Les expositions dans de nombreuses galeries en France et à l'étranger s'enchaînent, le succès est au rendez-vous jusqu'au jour où un nouveau coup du destin le frappe. Les tours du World Trade Center à New-York où il expose s'effondrent, les portes se ferment pour de nombreux artistes. La motivation n'est plus là, un deuil familial, et c'est une nouvelle traversée du désert jusqu'à sa rencontre avec Elisabeth, la femme qui lui redonne la force de vivre et de peindre.

Depuis, l'artiste s'efforce de perpétuer l'art réaliste et hyper-réaliste qu'il affectionne depuis très longtemps et qu'il transmet à ses élèves. Un art qui transforme les peintures en quasi photographies, des peintures pour le moins troublantes. Un regard distancé, des couleurs lisses et crues, une matière presque absente, le jeu repose sur la copie.

Honneur aux femmes : le Zonta soutient les jeunes talents féminins



Fondé aux USA en 1919, le Zonta International est le Club Service Féminin le plus ancien dans le monde. Il constitue un réseau d'environ 30 000 membres présents dans 63 pays. Son objectif est d'améliorer la condition des femmes partout dans le monde par l'éducation et la culture, d'obtenir l'égalité des droits hommes/femmes, d'éliminer les violences subies dans le cercle familial, professionnel et dans la vie quotidienne.

Depuis 2014, les Zonta clubs de France ont choisi de soutenir les jeunes talents féminins en attribuant chaque année un prix littéraire à un premier roman de femme. L'édition 2022, récompensera la lauréate Sandrine BERTHET pour *Jetés aux ténèbres* publié aux éditions du Sonneur.

Du 29 mars au 6 avril, le Zonta Club de Nancy s'associe à la bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion pour mettre en lumière les cinq romans sélectionnés et plus particulièrement l'auteure primée. À cette occasion, il nous invite à découvrir les travaux réalisés par les élèves en master de l'École de Condé sollicités pour mener une réflexion sur l'élimination des violences.



MARS

MER 1 > MAR 22

EXPOSITION



« **L'art au féminin** ».

Exposition de peintures de Jean-Jacques HAUSER. Le peintre nancéien dédie cette exposition intitulée L'Art au féminin, fleurs et portraits à la Femme et plus particulièrement aux trois femmes qui ont bouleversé sa vie : Elisabeth son épouse, Maria Callas et Edith Piaf.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Entrée libre. Pôle Culture. 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

SAM 12 > 10 H

LA PETITE FABRIQUE

Thème : la chasse aux papillons.



Un atelier pour faire découvrir aux enfants les étapes de pliage du papillon en origami et réaliser un cadre de papillons multicolores à accrocher dans leur chambre. À partir de 7 ans.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Gratuit, sur inscription. Nombre de places limité. Inscriptions : Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

DIM 13 > 17 H

CONCERT



Concert donné par 60 musiciens de l'Orchestre Symphonique Universitaire de Lorraine.

Proposé par la Saint-Genès Association. Salle Louis Colin, Les Provinces. Tarif : 5 € par personne. Réservation

conseillée au : 06 72 81 12 12 ou 06 30 18 26 22.

MER 16 > 14 H À 15 H 30

ATELIER LES PETITS GEEKS

Thème de la séance : apprendre les bases de la programmation en créant un jeu d'évasion sur Scratch.



Atelier pédagogique autour du numérique pour les enfants de 8 à 12 ans : découverte ludique de la sécurité sur Internet, initiation à la programmation de jeux vidéo, découverte de ressources numériques.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Gratuit sur inscription. Nombre de places limité. Inscriptions : Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

JEU 17 > LUN 21

BOURSE AUX VÊTEMENTS PRINTEMPS ÉTÉ

Vêtements adultes, enfants, matériel de bébé.

- Dépôt : jeudi 17, de 14 h à 19 h.
- Vente : samedi 19, de 9 h 30 à 16 h non-stop.
- Retrait : lundi 21, de 17 h 30 à 19 h.

Proposée par la MJC Massinon. CILM. Salle des spectacles. Carte spéciale bourse : 5 €, valable pour trois bourses consécutives, ou carte membre de l'association. Contact : 06 17 76 76 90. mjcmassinonbourse@gmail.com

JEU 17 > 10 H À 11 H 30

HAPPY ATELIER

Venez découvrir différentes techniques anti-stress : yoga du rire, sophro-relaxation, automassages, brain gym.

Proposé par la mutuelle santé NOVAMUT. MVATL. Gratuit, sur réservation. Inscriptions : 03 83 90 86 86. Centre Social Communal.

JEU 17 > 20 H 30

THÉÂTRE

Les Jeudis de Pergaud.



Représentation d'« Edmond » d'Alexis MICHALIK, par l'atelier adulte de TOTA COMPANIA.

La pièce raconte l'histoire d'Edmond ROSTAND aux prises avec l'inspiration pour écrire ce qui sera son chef d'œuvre : «Cyrano de BERGERAC».

Salle Pergaud Village. ** Réservations : Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

VEN 18 > SAM 19

BOURSE AUX LIVRES ET DVD

- Vendredi : de 9 h à 15 h pour les élèves des écoles Émile Zola.
 - Samedi : de 9 h à 12 h 30 pour le public.
- Au profit des écoles maternelle et élémentaire Émile Zola.

Organisée par l'ALEZ (Amicale Laïque Émile Zola). Dans la garderie de l'école élémentaire Émile Zola.

SAM 19 > 10 H 30

CROC'HISTOIRES



CROC'HISTOIRES

Des histoires sur le thème du printemps, pour les enfants à partir de 3 ans.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Gratuit, sur inscription. Nombre de places limité. Inscriptions : Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

SAM 19 > 14 H À 17 H

DÉDICACE

« **La mémoire du glacier** » de Gérard COPPENS.



Ex inspecteur de la Jeunesse et des Sports, passionné de voyages, Gérard COPPENS a parcouru le monde et en a rapporté des parfums, des ambiances, des idées, qu'il a transformés en récits où se mêlent vérité et aventure. L'action de son récent roman, «La mémoire du glacier», se passe à Chamonix. L'auteur nous plonge dans les brumes du glacier de l'Argentière...

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Entrée libre. Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

SAM 19 > 19 H À 0 H

SOIRÉE ANNÉES 80

Soirée festive, avec repas et musiques des années 80.

Organisée par le Comité des Fêtes du Champ-le-Boeuf. CILM. 24 € pour les adultes, 12 € pour les enfants (4/11 ans). Réservations : comfeteclb@gmail.com - 06 79 97 18 45.

MER 23 > À PARTIR DE 14 H 30

PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

Finale départementale, 10e édition.
La bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion accueille à nouveau une finale départementale des « Petits Champions de la Lecture ». Organisé sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et créé à l'initiative du Syndicat national de l'Édition, l'évènement vise à promouvoir la lecture et l'oralité, sur un mode ludique et sous l'angle du plaisir et du partage. Des élèves de CM1 et CM2 lisent tour à tour à voix haute un texte de leur choix, pendant trois minutes.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

SAM 26 > 10 H

LA FABRIQUE

Thème : Fleurs en papier.

C'est le printemps ! Pour célébrer l'arrivée de cette nouvelle saison et mettre de la couleur dans votre intérieur, participez à cet atelier créatif ouvert aux adultes et adolescents.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Gratuit, sur inscription. Nombre de places limité. Inscriptions : Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

MAR 29 > MER 6 AVRIL

EXPOSITION

Présentation du prix littéraire des ZONTA Clubs de France.



Présentation du prix littéraire des ZONTA Clubs de France, attribué chaque année à un premier roman écrit par une auteure, ainsi que des travaux des élèves de l'École de Condé sur l'élimination des violences faites aux femmes.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Entrée libre.

MER 30 > 10 H ET 14 H

ATELIER NATURE

Prends-en de la graine.

Atelier parents-enfants : que se passe-t-il au printemps ? Partons explorer le jardin de la médiathèque : mini chasse au trésor, jeux et semis de graines (prévoir bottes et ciré selon la météo).

- 10 h : pour les 4/6 ans et leurs parents.
- 14 h : pour les plus de 7 ans.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Gratuit, sur inscription. Nombre de places limité. Inscriptions : Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

MER 30 > 15 H 30 À 17 H

HEURE DU CONTE

Mercredi, ça conte !

Les conteurs de Philodart invitent les enfants à voyager au pays des histoires :

- à 15 h 30 pour les 5 ans et plus.
- à 16 h 30 : pour les 2 - 5 ans.

Animation organisée en partenariat avec la Ville de Maxéville. Médiathèque de Laxou Champ-le-Boeuf. CILM. Entrée libre, dans la limite des places disponibles. Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

AVRIL

MAR 5 > JEU 7

BOURSE AUX VÊTEMENTS PRINTEMPS ÉTÉ

Vêtements adultes et enfants (0 à 14 ans).

- Dépôt : mardi 5, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30.
- Vente : mercredi 6, mêmes horaires.
- Retrait : jeudi 7, de 15 h à 17 h.

Organisée par la Confédération Syndicale des Familles. Salle Louis Colin Les Provinces. Carte de l'association ou d'une autre association familiale nécessaire pour déposer. En vente sur place. 06 02 23 58 46.

JEU 7 > 17 H 30

CINÉMA

« **Max et Emmy** » de Ute VON MÜNCHOW-POHL.



Pâques approche à grands pas : Max, Emmy et tous les lapins s'activent pour le grand jour. Mais les renards, captivés par les œufs décorés, ont décidé de les subtiliser. Commence alors la mission Pâques pour Max, Emmy et leurs amis, afin de sauver la grande fête des lapins. Proposé par le

Conseil de Proximité du Village.

Salle Pergaud Village. * Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr



SAM 9 > 10 H LA PETITE FABRIQUE

Thème : Premiers pas en linogravure.



Les enfants découvrent l'art de la linogravure en réalisant une gravure sur une plaque de polystyrène. Ils repartent avec leur plaque gravée, simple et réutilisable, et leurs impressions multicolores sur papier. À partir de 5 ans.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Gratuit, sur inscription. Nombre de places limité. Inscriptions : Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

JEU 14 AVRIL > JEU 28 MAI EXPOSITION

« 19 Reflets »



Par les apprentis du CER-FAV (Centre européen de recherches et de formation aux arts verriers) de Vannes-le-Châtel.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Entrée libre. Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

SAM 16 > 10 H 30 CROC'HISTOIRES



Des histoires pour les enfants à partir de 3 ans.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Gratuit, sur inscription. Nombre de places limité. Inscriptions : Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

SAM 23 > 10 H LA FABRIQUE

Thème : Fabrication d'une éponge tawashi.

Le tawashi est une éponge japonaise lavable, réutilisable et donc écologique, que l'on fabrique avec du tissu de récupération, en l'occurrence des chaussettes ! Un indispensable zéro déchet dans la cuisine, qui dure bien plus longtemps que les éponges (en éponge) que l'on a l'habitude d'utiliser. Atelier créatif pour adultes et adolescents.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Gratuit, sur inscription. Nombre de places limité. Inscriptions : Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

MER 27 > 15 H 30 À 17 H HEURE DU CONTE

Mercredi, ça conte !

Les conteurs de Philodart invitent les enfants à voyager au pays des histoires :

- à 15 h 30 pour les 5 ans et plus.
- à 16 h 30 : pour les 2 - 5 ans.

Animation organisée en partenariat avec la Ville de Maxéville. Médiathèque de Laxou Champ-le-Bœuf. CILM. Entrée libre, dans la limite des places disponibles. Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

JEU 28 > 20 H 30 THÉÂTRE

Les Jéudis de Pergaud.



Représentation de « Le dîner de cons » de Francis VEBER, par Le Théâtre LES MOTS ZÉLÉS. Chaque mercredi, Pierre BROCHANT et ses amis organisent un « dîner de cons ». Le principe est simple : chaque participant amène un « con », et celui dont l'invité se distingue le plus est déclaré vainqueur. Ce soir, Pierre pense avoir trouvé la perle rare : François PIGNON.

Salle Pergaud Village. ** Réservations : Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

SAM 30 > 10 H À 11 H 30 ATELIER LES PETITS GEEKS

Thème de la séance : apprendre les bases de la programmation en créant un jeu de projectiles sur Scratch.



Atelier pédagogique autour du numérique pour les enfants de 8 à 12 ans : découverte ludique de la sécurité sur Internet, initiation à la programmation de jeux vidéo, découverte de ressources numériques.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Gratuit, sur inscription. Nombre de places limité. Inscriptions : Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

MAI

MER 4 > 14 H À 15 H 30 ATELIER LES PETITS GEEKS



Thème de la séance : apprendre les bases de la programmation en créant un jeu de projectiles sur Scratch.

Atelier pédagogique autour du numérique pour les enfants de 8 à 12 ans : découverte ludique de la sécurité sur Internet, initiation à la programmation de jeux vidéo, découverte de ressources numériques.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Gratuit, sur inscription. Nombre de places limité. Inscriptions : Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

SAM 7 > 10 H LA FABRIQUE

Thème : Carnet en papier recyclé.

De la création du papier à la reliure, réalisez au cours de cet atelier un carnet personnalisé en papier recyclé. Atelier créatif pour adultes et adolescents.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Gratuit, sur inscription. Nombre de places limité. Inscriptions : Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

DIM 8 > À PARTIR DE 8 H Randonnée par « Monts et Jardins ! »



Les associations laxoviennes Laxou ça roule (club de VTT et route) et Sac au dos (club de marche) vous invitent à participer à leur rando qui aura lieu le 8 mai 2022, départ du complexe sportif Gaston Lozzia, rue de la

Toulouse (Laxou Sapinière).

Plusieurs parcours vous seront proposés :

- À partir de 8 h : VTT 16, 28, 32, 44 km et 7 km pour les plus jeunes ;
- À partir de 8 h 30 : ROUTE 50, 70 et 100 km ;
- À partir de 8 h 45 : MARCHES 7 et 14 km.

Inscriptions sur place.

Ravitaillement en cours de rando et petite restauration à l'arrivée.

Information sur sites Internet des associations : pour le vélo : laxoucaroule.com et pour la marche : sacau-dos-laxou.e-monsite.com

JEU 12 > 17 H 30 CINÉMA

« Sonic 2 » de Jeff FOWLER.



Après s'être installé à Green Hills, Sonic se sent prêt pour plus de liberté et pense qu'il a maintenant l'étoffe d'un véritable héros. Un défi de taille se présente à lui quand le Dr Robotnik refait son apparition. Avec son nouveau complice Knuckles, il est à la recherche d'une émeraude qui aurait le pouvoir de détruire l'humanité toute entière. Sonic fait lui équipe avec Tails, son nouvel acolyte. Ensemble, ils embarquent pour un voyage à travers le monde, pour trouver la pierre, avant qu'elle ne tombe entre de mauvaises mains. Proposé par le Conseil de Proximité du Village.

Salle Pergaud Village. * Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

SAM 14 > 10 H 30 CROC'HISTOIRES

Des histoires pour les enfants à partir de 3 ans.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Gratuit, sur inscription. Nombre de places limité. Inscriptions : Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

JEU 19 > 20 H 30 THÉÂTRE

Les Jéudis de Pergaud.



Représentation de « La trahison d'Einstein » d'Éric-Emmanuel SCHMITT, par LES ENTRACTEURS DE SOLGNE. Dialogue entre un vagabond, qui a perdu son fils à la Première Guerre mondiale, et Albert EINSTEIN, pacifiste militant, qui connaît les conséquences terrifiantes de ses travaux et craint qu'Hitler et les nazis ne fabriquent la première bombe atomique. Dans cette pièce intelligente et grave, drôle parfois, Eric-Emmanuel SCHMITT imagine le conflit moral d'un homme de génie, inventeur malgré lui de la machine à détruire le monde.

Salle Pergaud Village. ** Réservations : Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

MER 25 > 15 H 30 À 17 H HEURE DU CONTE

Mercredi, ça conte !

Les conteurs de Philodart invitent les enfants à voyager au pays des histoires :

- à 15 h 30 pour les 5 ans et plus,
- à 16 h 30 : pour les 2 - 5 ans.

Animation organisée en partenariat avec la Ville de Maxéville. Médiathèque de Laxou Champ-le-Bœuf. CILM. Entrée libre, dans la limite des places disponibles. Pôle Culture : 03 83 28 71 16. contact@laxou.fr

(1) TARIFS

- Enfants de moins de 14 ans : 4,50 €.
- Enfants de plus de 14 ans : 5,50 €.
- Adultes : 6 €.

(2) Tarif plein : 9 € - Tarif réduit : 5 €.

5,50 €/personne pour les groupes d'au moins 10 personnes, issus des associations laxoviennes.

- Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion, 17 rue de Maréville.
- Médiathèque de Laxou Champ-le-Bœuf, CILM, 23 rue de la Meuse.
- Salle Louis Pergaud au Village, 1 Pl. de la Liberté.
- MVATL (Maison de la vie associative et du temps libre) - 15 rue du 8 Mai



« 19 reflets »

Exposition des apprentis du Cerfav de Vannes-le-Châtel



Les 19 apprentis, futurs diplômés et professionnels des métiers du verre, vous proposent de découvrir leurs créations mettant en œuvre les techniques du vitrail, du verre soufflé, de la pâte de verre, du verre de laboratoire... rassemblées au sein de l'exposition « 19 reflets » à la **bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion du 14 avril au 28 mai 2022.**

En alternance au Cerfav, Centre européen de recherches et de formation aux arts verriers, durant deux années, les apprentis se préparent au CAP Verre dans les options : vitrail, décoration sur verre, soufflage et verrerie scientifique. Outre le fait de valider les compétences techniques acquises dans l'atelier, le Cerfav procure également à chaque apprenti une ouverture artistique et technique ; un temps « hors atelier » pour éveiller leur sensibilité à la conception d'objet « design » ou « artistique », dimension essentielle dans le secteur des métiers d'art.

Créé en 1991, le Cerfav situé à Vannes-le-Châtel (54), village verrier depuis plus de 250 ans, est né d'une volonté locale de sauvegarder et de transmettre les savoir-faire verriers. C'est aujourd'hui le centre français de référence du matériau verre et des procédés verriers. Il réunit sur une même plateforme des compétences techniques, artistiques et scientifiques autour de trois activités : formation, culture, recherche & développement.

Autour du livre



Les Petits champions de la lecture - En route pour la finale départementale !

Prétendants au titre de Petits champions de la lecture 2022, ils étaient **40 jeunes Laxoviens de CM1 et CM2** inscrits au grand jeu national de Lecture à voix haute.

Lors de la première étape locale, après avoir lu chacun leur tour un texte de leur choix pendant trois minutes sous l'œil bienveillant de leurs enseignants et des bibliothécaires Fanny et Stéphane qui les accompagnent depuis le début de l'aventure, les enfants ont désigné le lecteur le plus convaincant de leur groupe.

Choix difficile pour notre jeune jury passionné et enthousiaste ! À l'arrivée, sans doute quelques espoirs déçus parmi les challengeurs mais une motivation intacte et un soutien sans faille de tous aux champions proclamés.



Les sélectionnées pour l'étape départementale qui se déroulera à la bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion le 23 mars prochain sont : Michelle BA, classe de Madame JASSEY de l'école élémentaire Victor Hugo et Louise VENCK, classe de Monsieur FALIGUERHO de l'école élémentaire Émile Zola.

Félicitations à tous les participants et rendez-vous dans le prochain numéro de Laxou Actualités pour la suite des aventures de nos championnes en herbe.

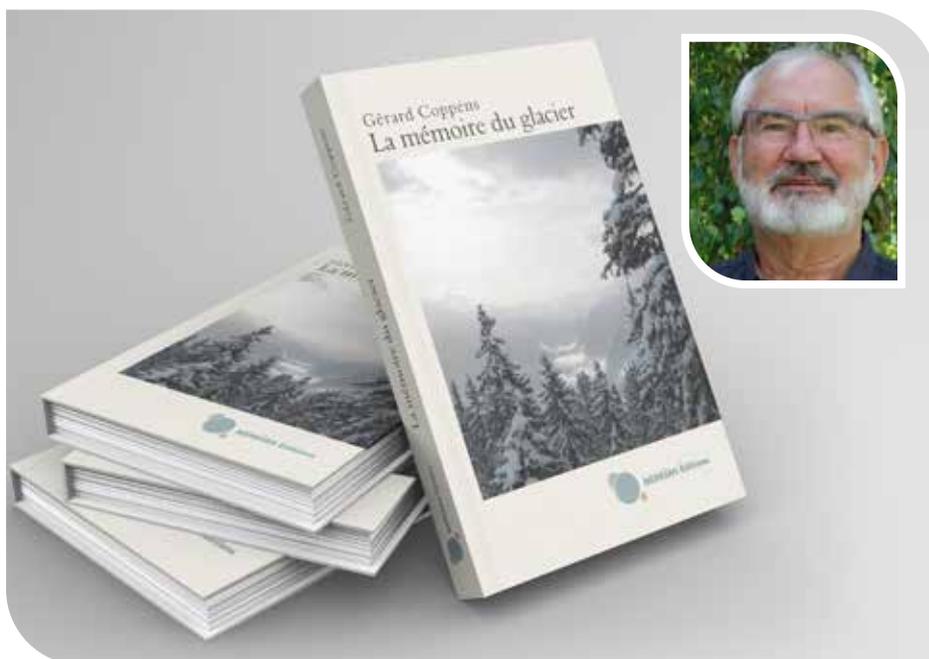
Gérard COPPENS en dédicace à Laxou !



Le samedi 19 mars, la bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion aura le plaisir d'accueillir de 14h à 17h, l'auteur villarois Gérard COPPENS. Déjà 13 romans publiés pour cet ex-inspecteur de la Jeunesse et des Sports passionné de voyages.

L'écrivain lorrain a parcouru le monde de l'Indonésie au Mexique et en a rapporté des parfums, des ambiances, des idées, qu'il a transformés en récits où se mêlent vérité et aventure. Entre émotion, action et information, ses intrigues, savant mélange de surprise et de suspense, tiennent le lecteur en haleine.

Sa dernière histoire « La Mémoire du glacier », se déroule une fois n'est pas coutume, en France, dans la région de Chamonix. Une enquête dont l'aboutissement difficile à imaginer confirme le talent de notre maître du polar.



PAR MONTS ET JARDINS *RDV dimanche 8 mai 2022*



Après deux années d'absence pour cause sanitaire, voici de retour, la randonnée **PAR MONTS ET JARDINS** !

Les associations laxoviennes **Laxou ça roule** (club de VTT et route) et **Sac au dos** (club de marche) vous invitent à participer à leur rando qui aura lieu le 8 mai 2022, départ du complexe sportif Gaston Lozzia, rue de la Toulouse (Laxou Sapinière).

Plusieurs parcours vous seront proposés :

- **À partir de 8h** : VTT 16, 28, 32, 44 km et 7 km pour les plus jeunes ;
- **À partir de 8h30** : ROUTE 50, 70 et 100 km ;
- **À partir de 8h45** : MARCHES 7 et 14 km.

Inscriptions sur place.

Ravitaillement en cours de rando et petite restauration à l'arrivée.

Cette manifestation est organisée **au profit de trois associations** : SOS Villages d'Enfants, Association nationale des cardiaques congénitaux et Association pour la recherche sur les tumeurs cérébrales.

Si vous souhaitez plus d'infos, rouler ou marcher tout au long de l'année, rendez-vous sur les sites des associations :

Pour le vélo : laxoucaroule.com

et pour **la marche** :

sacaudos-laxou.e-monsite.com



Focus : association Sac au Dos

L'association Sac au Dos, affiliée au Club Vosgien, organise des randonnées pédestres et contribue à l'entretien et à la protection des chemins et itinéraires de randonnée.

L'association vous donne rendez-vous tous les mardis après-midi pour des **marches apaisées de 3 à 4 km**. Le rendez-vous est donné à 14 h 30 sur le parking de la place Louis Colin aux Provinces.

Des randonnées de 8 à 14 km sont également organisées dans la région. Rendez-vous également aux Provinces tous les mardis mais à 13 h 15.

Pour adhérer à l'association et participer aux randonnées, vous pouvez contacter :

Patrick ANTOINE au 03 83 44 44 50 ou Jean-Pierre VALENTIN au 06 95 48 64 73.



Vacances d'hiver : belle fréquentation à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Pendant les deux semaines de vacances d'hiver, le centre de loisirs communal a ouvert ses portes à la MVATL.

La fréquentation a été au rendez-vous avec une moyenne de 60 enfants chaque jour (30 maternelles et 30 élémentaires).

Chez les petits, la thématique tournait autour de Walt Disney et des animaux. Un stage photo, une découverte du billard, des parties de « battle archery » ainsi que la confection d'une bande dessinée ont rempli les journées des plus grands.

Conférence : prévenir les risques de pédocriminalité

Ville amie des enfants, Laxou accueille une conférence sur les bonnes pratiques pour prévenir et lutter contre les risques de pédocriminalité en partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile et le Comité 54 du Comité des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif (FFMJSEA).

Créée par Sébastien BOUEILH, ancien rugbyman dans le Sud-Ouest, l'association Colosse aux pieds d'argile est née de son histoire personnelle. Celle d'un enfant abusé sexuellement, entre 12 et 16 ans par un proche de sa famille, qui a réussi à sortir du silence 18 ans après pour porter plainte contre son agresseur. C'est au sortir du procès, en mai 2013, que Sébastien a décidé de se lancer dans la prévention contre les risques de pédocriminalité, localement, dans un milieu qu'il connaissait bien : le rugby.

Son ambition était alors de sensibiliser les clubs et les licenciés du Comité régional de la Côte Basque et des Landes. Mais très rapidement, la médiatisation locale de son action, accueillie favorablement par les clubs et les instances, va faire tache d'huile. L'association se voit sollicitée au-delà de la Nouvelle Aquitaine, au-delà du rugby et au-delà du milieu sportif.

Au vu de la demande exponentielle, l'association se structure, se développe et

embauche aujourd'hui plus d'une vingtaine de salariés sur tout le territoire. Elle s'est notamment implantée dans le Grand Est depuis septembre 2020, dans le but de décupler les actions de prévention dans tous les milieux en lien avec le sport, l'enfance, la jeunesse ou encore l'éducation. Ces actions peuvent s'adresser directement aux enfants, mais aussi aux adultes, qu'ils soient professionnels, bénévoles, encadrants, parents, etc.

Les interventions menées par l'association Colosse aux pieds d'argile ont pour objectif d'informer sur une réalité qui nous concerne tous. On y évoque notamment la charte des bonnes pratiques qui a pour but de protéger à la fois les enfants mais aussi les encadrants. On aborde plus en détail ce que sont les violences sexuelles. De quoi parle-t-on exactement ? Quelles sont les différentes infractions ? Mieux les connaître permet de mieux les identifier et de mieux protéger et réagir.



Enfin, on parle aussi détection ! Quels sont les signaux d'alerte auxquels il faut être attentif ? Que faut-il faire en cas de révélation ? Vers qui se tourner dans de telles situations ?

Toutes questions, nous y répondrons lors de la réunion publique qui se tiendra à Laxou vendredi 1^{er} avril à 18 h 30 salle Louis Colin, avenue de l'Europe, aux Provinces.

La conférence-débat sera menée par Emeline WATTEZ, intervenante régionale Grand-Est pour l'association Colosse aux pieds d'argile.

Entrée libre.

Formation et recherche d'emploi

Des permanences en pied d'immeuble aux Provinces avec l'AFPA et la Régie de quartier



L'AFPA (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) et la Régie de quartier des Provinces organisent des permanences en pied d'immeuble.

Ces permanences se tiendront de 13 h 30 à 16 h 30 devant les locaux de la régie, bâtiment Bourgogne, 5 avenue de l'Europe, aux dates suivantes :

15 et 29 mars, 12 et 26 avril, 10 et 24 mai, 7 et 21 juin, 5 et 19 juillet 2022.

À l'occasion de chacune de ces rencontres, il est proposé :

- Une présentation de l'AFPA ;
- Des entretiens individuels sur demande ;
- un point sur le fonctionnement et le calendrier de Baticard, le nouvel outil de recherche d'emploi dans le bâtiment développé dans le cadre du Nouveau plan de rénovation urbaine ;
- Une découverte des métiers ;
- De visiter des plateaux techniques.

Mars bleu Faites-vous dépister !

Laxou-CCAS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Dépisté à temps, un cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.

QU'EST-CE QU'UN CANCER COLORECTAL ?

Le cancer colorectal se développe lentement, sur les parois du côlon et du rectum, le plus souvent à partir de petites lésions dénommées polypes.

Le cancer colorectal est rare avant 50 ans, mais sa fréquence augmente ensuite rapidement. 4 hommes sur 100 et 3 femmes sur 100 développent un cancer colorectal au cours de leur vie. Il s'agit du 3^e cancer le plus fréquent et de la 2^e cause de décès par cancer en France.

Le programme de dépistage proposé aux personnes âgées de **50 à 74 ans réduit la mortalité par cancer colorectal**. Il permet en effet de détecter des polypes et des cancers à un stade très précoce, et d'augmenter ainsi les chances de guérison

Tous les deux ans, un courrier est adressé aux personnes concernées par l'**ADECA54 (Association pour le dépistage des cancers)**, les invitant à consulter leur médecin qui leur remet, si nécessaire, le test Hémoculture à réaliser à domicile



Informations : ADECA 54 Centre régional de coordination du dépistage des cancers – Grand-Est

2, rue du Doyen Jacques Parisot 54519 Vandœuvre-lès-Nancy cedex - Contact : adeca54@adeca54.org / 03 83 44 87 08. www.adeca54.org

Point d'étape sur le comité consultatif pour le bien-être animal



Le comité consultatif pour le bien-être animal a été créé par délibération du 4 novembre 2020. Il est composé de **12 membres**, dont 4 élus municipaux. C'est un groupe de réflexion qui a pour but de faire jaillir des idées novatrices pour améliorer la cause animale.

Sa première réunion date du 15 février 2021 et le comité a défini un plan d'actions très ambitieux. Retrouvez toutes les informations concernant le comité sur le site internet de Laxou : www.laxou.fr/fr/comite-consultatif-pour-le-bien-etre-animal.html

Par exemple : sensibiliser les futurs propriétaires au coût d'un animal, à leurs droits et obligations, mettre en place un réseau de familles d'accueil pour prendre soin des animaux des personnes qui vont être hospitalisées, créer une carte « je protège mon animal » pour éviter qu'un animal ne reste seul à la maison lorsque son propriétaire a un accident, cartographier les sites de nourrissage et créer un badge nourrisseur qui leur donne un statut et rappelle les obligations d'hygiène, organiser des stages de premiers secours pour animaux, mettre en place une mutuelle communale de soins pour animaux...

Depuis un an, le comité consultatif pour le bien-être animal s'est réuni 11 fois. Il a reçu Yann WEHRLING, à l'époque ambassadeur de l'environnement auprès du ministère des Affaires étrangères, fondateur du parti de la Nature, Fred NOWAK, directeur du pôle animalier métropolitain, Mathieu CUVILLIER, vétérinaire, président de l'association « Vétérinaires pour tous », Marine RHEA'RMONY, édu-

catrice et comportementaliste canin, Jean-Michel MICHAUX, vétérinaire, fondateur de l'Institut scientifique et technique de l'animal en ville.

Claire WARUSFEL a présenté l'association « Cat Pattes et Nous » qui œuvre pour le bien-être des chats vivant sur le territoire du CPN (Centre psychothérapique de Nancy) et Florence COLLAS l'association « Rebrousse Poil ». Vous pouvez lire les comptes rendus des réunions sur le site Internet de Laxou (rubrique Laxou Nature/Bien-être animal).

Prochain événement : TouTOUS en laisse !

Samedi 30 avril 2022, le comité consultatif sur le bien-être animal de la Ville de Laxou vous invite à participer, avec votre chien, à une séance de 45 minutes sur le thème « comment bien tenir son animal en laisse ? »

Deux séances sont proposées à l'entrée du parcours de santé de la Sapinière, soit de **10 h à 10 h 45** soit de **11 h à 11 h 45**. Vous bénéficierez des conseils d'une comportementaliste avec des exercices pratiques.

Bien que l'accès soit libre dans la limite de l'espace disponible, vous pouvez vous inscrire préalablement en précisant la race de votre chien à contact@laxou.fr afin de faciliter l'organisation de l'opération.



RAPPEL DES RÈGLES EN VIGUEUR :

Il convient de ramasser les déjections de son animal.

Les animaux sont interdits dans l'enceinte des cimetières et dans les squares.

Dans la forêt, pour protéger le gibier, pendant la période du **15 avril au 30 juin**, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières.

Du 1^{er} juillet au 14 avril, chacun est responsable de son chien. Vous pouvez retirer sa laisse uniquement s'il a un rappel impeccable et s'il est parfaitement sociable avec les humains et les autres animaux. L'obéissance au rappel garantit la sécurité du chien comme de son maître. Il convient de :

- rappeler son chien en croisant des promeneurs, vélos, joggeurs ou randonneurs,
- lui remettre la laisse si ces personnes ont peur des chiens ou si les chiens que vous croisez sont attachés.

Chantier jeunes en partenariat avec la Protection judiciaire de la jeunesse



Depuis 2012, la Ville de Laxou et la Direction territoriale de la Protection judiciaire de la jeunesse ont mis en place une convention pour organiser des chantiers d'insertion.

Ces chantiers sont confiés à l'établissement de placement éducatif de Laxou. Chaque année, durant les congés scolaires, des jeunes

de cet établissement participent à des travaux d'entretien des espaces verts.

Ainsi, pendant la semaine du 14 février au 18 février, **5 jeunes encadrés par des éducateurs ont débroussaillé un verger** en friche situé sentier des Chiconottes à proximité du cimetière paysager.

Grâce à leur travail, les promeneurs pourront déguster des cerises et des mirabelles puisque les arbres fruitiers sont à nouveau accessibles.

Distribution de compost

Samedi 2 avril et vendredi 30 septembre
rue de la Toulouse à Laxou

Deux fois par an, la Métropole restitue gratuitement aux habitants de Laxou le compost issu des déchets de jardins apportés en déchetterie, et compostés à Ludres. Aucun justificatif n'est demandé. Vous devez apporter vos propres contenants et outils.

Horaires : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.



Groupe majoritaire « Vivons Laxou »

Une ville qui avance, une métropole qui piétine...

L'année 2022 sera marquée à Laxou par une nouvelle ambition qui se traduit dans le budget annuel, l'ambition de l'investissement et dans le pragmatisme.

Laxou avance, Laxou change, Laxou se transforme pour rendre la vie encore meilleure à tous ses habitants.

Cependant, dans une grande agglomération comme la nôtre, cette évolution ne peut être totalement réussie si elle n'est pas accompagnée au juste niveau par les partenaires institutionnels de la ville, l'État, la Région, le Département et la Métropole.

Bien que ses finances soient un sujet majeur de préoccupation, notamment après la crise sanitaire, l'État joue pleinement le jeu de l'accompagnement des collectivités, en particulier dans le cadre de la politique de la ville qui impacte les quartiers du Champ-le-Bœuf et des Provinces. Il est au rendez-vous de la réhabilitation historique des Provinces dans le cadre du Nouveau Plan de Rénovation Urbaine qui transformera profondément le quartier dans les prochaines années.

Nous sommes en revanche particulièrement préoccupés par les décisions, ou le manque de décisions parfois, autant que par la gouvernance de la Métropole du Grand Nancy, qui tendent à nous faire craindre un soutien frileux de la collectivité intercommunale.

D'abord, s'agissant de la gouvernance, il apparait désormais pour le moins étonnant, pour ne pas dire suspect, que

la Ville de Laxou ne bénéficie toujours pas d'une Vice-présidence au sein de l'exécutif métropolitain. S'il était entendable que le Président de la Métropole attende le verdict définitif de l'élection municipale à Laxou par le Conseil d'État, il est désormais indéfendable que la 3^e ville de l'agglomération ne soit pas reconnue à sa juste place aujourd'hui.

S'agissant de la vie quotidienne des Laxoviennes et des Laxoviens, plusieurs sujets sont en suspens.

Le 17 février dernier, après avoir été à nouveau sollicité par les habitants du Champ-le-Bœuf au sujet du manque d'équilibre de la desserte du quartier par les transports en commun, j'ai écrit une nouvelle fois au Président de la Métropole afin de connaître la suite qu'il pensait donner et quelles démarches il comptait mettre en œuvre pour proposer des solutions répondant aux attentes des administrés. Nous attendons toujours son retour.

Au-delà du Champ-le-Bœuf, c'est l'ensemble du Plan Métropolitain des Mobilités qui doit parfaitement s'ajuster aux besoins des habitants afin d'assurer un développement, une desserte et un service public équitables des transports urbains.

Dans le cadre du futur Plan Métropolitain de l'Habitat en cours de développement par la Métropole, la Ville de Laxou sera particulièrement vigilante à sa mise en œuvre dans l'intérêt de la commune. Laxou contribue largement à assurer une mixité sociale

assurant le bien-vivre ensemble sur son territoire. La reconstitution des logements du quartier des Provinces doit être totalement effective dans le cadre du NPNRU en cours et les délais prévisionnels doivent être tenus.

Le peu de foncier disponible sur la commune de Laxou doit accueillir uniquement des programmes très qualitatifs et réalisés dans un souci permanent d'efficacité énergétique et de limitation de l'empreinte carbone en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable tendant à la neutralité carbone en 2050.

Beaucoup d'interrogations existent aussi quant à la volonté métropolitaine d'améliorer les voiries à un rythme soutenu en adéquation avec les nécessités qui se font jour un peu plus chaque mois qui passe et pour lesquelles les attermolements financiers de la Métropole ne nous laissent guère d'optimisme.

Enfin, en entrant dans le printemps, nous serons particulièrement attentifs à ce que la Métropole assure l'ouverture permanente de la piscine de Laxou.

Le volontarisme dont nous faisons preuve aux côtés des habitants, des associations, des commerçants et des entreprises laxoviennes ne doit pas être ralenti.

Vous pouvez compter sur nous pour défendre vos intérêts à tous les échelons de décision.

Laurent GARCIA
et les élus du groupe majoritaire « Vivons Laxou »

« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire ». Phrase attribuée à l'esprit de Voltaire

Groupe minoritaire « Avec vous pour Laxou »



Triste début d'année...

Il y a quelques jours nous quittait François Petit, ancien Président de la fédération FLORE 54, ancien Président de l'Association de

Sauvegarde et de Promotion de la forêt de Haye. Nous lui devons beaucoup dans l'initiative du lancement de la démarche de protection du massif de la forêt de Haye. Aux côtés de Thérèse Daguene et de Raynald Rigolot, il a agi et milité pour la connaissance et protection de notre forêt.

Il fut également, entre autres, à l'origine de la création du Parc de loisirs de Haye. Militant infatigable, généreux, souvent malicieux mais très déterminé, c'était un plaisir de travailler à ses côtés et il restera un modèle. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

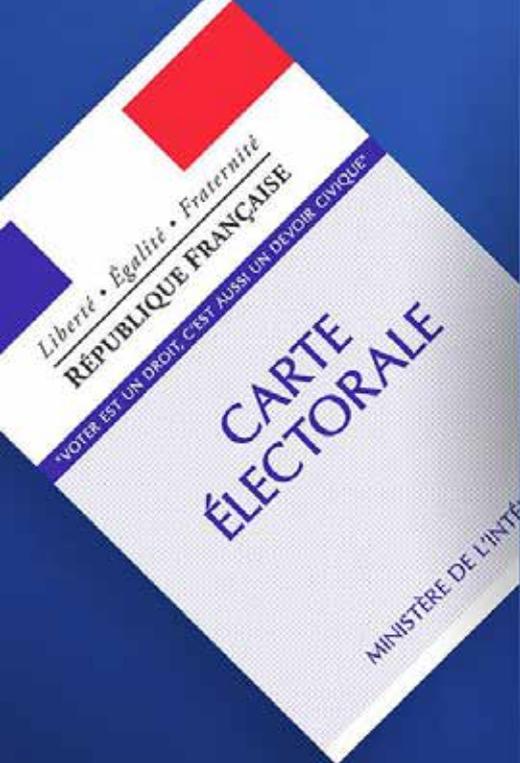
Et puis nous sommes écrasés par l'actualité internationale, inquiets, profondément solidaires avec le peuple ukrainien, très préoccupés par l'évolution d'une situation qui aura encore beaucoup changé entre le moment où nous écrivons ces lignes et celui où vous les lirez. Contexte inédit pour

les prochaines échéances nationales qui revêtent un caractère encore plus grave et, je le souhaite vivement, la nécessité pour notre pays de réaffirmer avec force ses principes de fraternité, de solidarité et d'amitié entre les peuples, de liberté et d'humanisme joyeux et enthousiaste.

Laurence Wieser et toute l'équipe « Avec vous pour Laxou »

Nous contacter :

- › Par téléphone au 06 77 11 18 42
- › Par mail : laurence.wieser@free.fr



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

DIMANCHES 10 & 24 AVRIL
de 8h à 19h



Pour être admis à voter il faut

- Posséder la nationalité française.
- Être âgé d'au moins 18 ans au plus tard la veille du scrutin ou, le cas échéant, la veille du second tour.
- Avoir une attache avec la commune au titre de son domicile, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société.
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Vote par procuration :

Si vous n'êtes pas disponible pour les scrutins, vous pouvez donner procuration à une personne inscrite sur n'importe quelle liste électorale en France (depuis le 1^{er} janvier 2022), il n'y a plus d'obligation d'être inscrit sur la même commune que le mandant.

Vous pouvez établir cette procuration via une télé-procédure sur l'adresse : maprocuration.gouv.fr, vous recevrez un récépissé dématérialisé de cette transmission, puis vous vous rendez auprès d'un officier de police judiciaire muni de votre pièce d'identité avec la référence de votre demande faite en ligne.

Vous pouvez également vous présenter directement au poste de police nationale muni(e) d'une pièce d'identité et remplir sur place un formulaire papier.

La personne qui vote à votre place peut détenir au maximum deux procurations dont une seule établie en France (art L73).



Le mandataire peut donc être porteur :

- Soit d'une seule procuration établie en France.
- Soit d'une seule procuration établie à l'étranger.
- Soit d'une procuration établie en France et d'une procuration établie à l'étranger.
- Soit de deux procurations établies à l'étranger.

Appel aux assesseurs et scrutateurs

Les élections sont un moment fort d'engagement citoyen. Leur organisation dépend de la mobilisation de nombreux bénévoles, garants du bon fonctionnement de ce temps démocratique et républicain.

Si vous souhaitez participer en tant qu'assesseur ou scrutateur, merci de prendre contact avec l'état civil de la mairie de Laxou au 03 83 90 54 56 ou par email : etat.civil@laxou.fr. PEL À ASEURS ET SCRUTATE

Conditions sanitaires

Les bureaux de vote seront installés de manière à garantir les meilleures conditions sanitaires. Par ailleurs, nous vous conseillons fortement de venir voter avec votre stylo pour apposer votre signature sur la liste d'émargement après le vote.



Sauveteurs du Grand Nancy Defib'.



Sandrine Josso, députée MoDem de Loire-Atlantique s'est rendue à Laxou à l'occasion d'une visite en Meurthe-et-Moselle les 5 et 6 mars afin d'évoquer notamment son rapport parlementaire sur l'évaluation des politiques publiques de santé environnementale.



Des représentants du Conseil des aînés sont allés à la rencontre des jeunes élus du CMEJ (Conseil municipal d'enfants et de jeunes) pour des échanges intergénérationnels.



Signature du projet éducatif de territoire 2021-2024.



Signature d'une convention de partenariat entre Grand Nancy Défib et la Ville de Laxou.



Réunion publique sur l'avenir du chêne de la Liberté au Village.



Le drapeau de l'Ukraine flotte sur le balcon de l'Hôtel de Ville de Laxou en solidarité avec le peuple ukrainien.



Depuis le 10 janvier, Viviane Chevalier assure des permanences du Défenseur des Droits au CCAS de Laxou, place de l'Europe, les lundis après-midi sur rendez-vous. Elle a été accueillie par Alain Vigne, adjoint au maire délégué notamment à la politique de la ville, à la santé et au social.



La Ville de Laxou a engagé 6 000 € pour installer des capteurs de CO2 dans chacune des 49 classes des 4 groupes scolaires de la Ville, ainsi que dans les salles de restauration.



8 mars, Laxou célèbre la Journée Internationale des Droits des Femmes. Laxou, ville humaniste et engagée, s'est associée à l'association Libert'elles pour célébrer cette journée en faveur de l'égalité femmes-hommes et contre les violences faites aux femmes. Une exposition, mettant en avant les stéréotypes pour mieux les combattre, réalisée par des élèves de l'école élémentaire Albert Schweitzer a été installée au CILM. Une soirée s'est tenue dans la salle des spectacles avec, au programme, l'émouvante pièce de théâtre « Tout le monde savait » jouée par la compagnie Les Ogresses, suivie d'une table-ronde consacrée à l'émancipation moderne des femmes.



8 mars, Laxou célèbre la Journée Internationale des Droits des Femmes.



Installation d'un nouveau défibrillateur librement accessible à l'extérieur du poste de police municipale 3 avenue Paul Déroulède, en partenariat avec Grand Nancy Défib.



Exposition « Femme, j'aimerais te dire... » de l'artiste peintre et poète italien Marco Perna à la bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion.



MEDIATHEQUE DE LAXOU

EXPOSITION 14/04 > 28/05

19

DES APPRENTIS VERRIERS
DU CERFAV

REFLETS

MARDI

JEUDI

VENDREDI

14h > 18h

MERCREDI

SAMEDI

10h > 12h

14h > 18h



Cerfav
Centre européen de recherches
et de formation aux arts verriers

VILLE DE
Laxou

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE ARDENNE LORRAINE



CRT

Qualiopi
processus certifié



DEPARTEMENT DE
**MEURTHE
MOSELLE**



INSTITUT
CARNOT
Icéel



afaq
ISO 9001
Qualité
AFNOR CERTIFICATION



UNION EUROPÉENNE



Crédit Impôt
CIR
Recherche